

02/11

CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 30 JANVIER 2024

Présents :

Laurence BERTRAND DORLEAC, Fabrice BOUDJAABA, Alain CHATRIOT, Nicolas CHAUSSIN, Kévin COHEN, Simon CORDONNIER, Quentin COTON, Audrey COURIOL, Antoine DEFRUIT, Pascale EISENBERGER, Inès FONTENELLE, Françoise FURIC, Damien GARCIA, Yannig GOURMELON, Jérôme GUEDJ, Mia GUESSAB, François HEILBRONN, Emeric HENRY, Jean-François HUCHET, Angèle KEIME-VANDUICK, Eberhard KEINLE, Adrien LEHMAN, Chiara MARTINELLI, Bathylle MISSIKA, Catherine SUEUR, Dominique TAFFIN, Dina WAKED.

Absents ou excusés :

Marie-Christine LEMARDELEY, Olivier ROZENBERG, Emma SALLEY, François WERNER.

Assistaient à la séance :

Cloé ARTAUT	Présidente étudiante du Conseil de la vie étudiante et de la formation
Simon CAHEN	Directeur de cabinet du Directeur
Pierre CATALAN	Directeur de la vie étudiante
Anne-Solenne DE ROUX	Directrice adjointe de la formation et de la recherche
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la scolarité et de la réussite étudiante
Julie EYMANN	Représentante du recteur de Paris
Michel GARDETTE	Directeur délégué
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Sergei GURIEV	Directeur de la formation et de la recherche
Arnaud JULLIAN	Secrétaire général de l'Institut d'études politiques
Mathias VICHERAT	Directeur de l'IEP de Paris
Kate VIVIAN	Directrice de l'engagement

*

* *

I. Actualité

2

**CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 30 JANVIER 2024**

La séance est ouverte à 12 h 05 par Dina WAKED.

I. ACTUALITÉ

Dina WAKED

Bonjour à toutes et à tous. Nous nous réunissons aujourd'hui pour la séance extraordinaire de notre Conseil de l'Institut convoquée suite à la conclusion de la commission interconseils. L'objectif de cette réunion est de permettre à notre directeur, Mathias VICHERAT, de s'exprimer conformément aux conclusions de la commission interconseils telles qu'elles ont été communiquées dans le texte partagé le 25 janvier dernier. Je vais lire le texte de la commission avant de donner la parole à Mathias. Ensuite, nous pourrions ouvrir la discussion.

Le texte dit : « En décembre 2023, le Conseil d'administration de la FNSP et le Conseil de l'IEP ont approuvé la demande de mise en retrait provisoire de son directeur jusqu'au lundi 29 janvier 2024. Au cours de cette période, une commission interconseils, approuvée par le CI, puis le CA, composée des membres des bureaux du Conseil d'administration et du Conseil de l'Institut, ainsi que des présidents et présidentes du Conseil scientifique et du Conseil de la vie étudiante et de la formation, a été constituée et s'est réunie afin d'étudier les modalités permettant au directeur de reprendre ses fonctions à l'issue de sa mise en retrait, ou de prolonger cette mise en retrait. La commission prend acte du fait que le directeur n'a pas fait état d'une volonté de prolonger cette période de mise en retrait qu'il avait initialement lui-même sollicitée. Elle a donc travaillé à identifier les modalités permettant son retour dans des conditions compatibles avec la stabilité de l'Institution. Comme le rappelait lui-même le directeur dans son dernier message, la fonction qu'il occupe impose un devoir d'exemplarité. Sa mise en garde à vue a été dommageable pour Sciences Po, et pour toutes les personnes qui y travaillent et qui y étudient. L'incarnation de l'Institut par une personne a ses avantages, mais il ne faut pas qu'elle dépasse la nécessité. Les messages qu'envoie Sciences Po doivent mettre en avant les projets fondamentaux, nos compétences dans la recherche, l'enseignement, la vie universitaire, nos qualités de profondeur et de sérieux. La crise a mis à l'épreuve notre Institution, qui a amplement démontré sa solidité et sa résilience grâce aux équipes et communautés qui la constituent, ainsi qu'aux instances statutaires dans lesquelles elles sont représentées. Elles ont travaillé à préserver le présent et l'avenir de Sciences Po, dont l'intérêt prime sur toutes considérations personnelles.

La commission s'est fait néanmoins l'écho de la fragilisation de la confiance à l'égard du directeur, qui se manifeste dans les communautés composant l'Institution, et demande qu'il puisse s'exprimer dans les meilleurs délais devant le CA et le CI pour présenter les dispositions qu'il mettra en œuvre afin de reconstruire cette confiance. Il reviendra à ces Conseils, dans le plein exercice de leurs prérogatives, de suivre et d'évaluer le rétablissement de cette confiance, et d'exercer leurs responsabilités avec les plus grandes exigences. Ils seront notamment attentifs à la bonne gouvernance, à la concertation lors des prises des décisions, à l'amélioration du climat social, à la réputation de l'Institution, ainsi qu'à la défense de ses valeurs, et à la qualité de la communication. Ils s'assureront du strict respect des instances statutaires et représentatives de l'Institution. Lorsque l'enquête préliminaire sera close, le directeur se présentera devant les deux instances qui l'ont élu et qui ont proposé son nom aux autorités publiques compétentes, le Conseil d'administration de la FNSP pour la fonction d'administrateur de la Fondation, et le Conseil de l'Institut pour la direction de l'IEP de Paris, afin de savoir s'il dispose toujours de leur confiance. Jusqu'à cette date, la commission invite le directeur à prendre, dans le respect du Code de l'éducation, les dispositions administratives nécessaires pour traiter les questions liées au VSS au sein de l'établissement, dans le respect du code de l'éducation. ». Fin de texte. Avant de passer la parole à Mathias, Laurence, est-ce que tu veux ajouter quelque chose.

Laurence BERTRAND DORLÉAC

Merci beaucoup, Madame la Présidente, chère Dina. Je n'ai rien à ajouter que se tiendra demain le Conseil d'administration à 16 heures, où nous agissons de la même façon que tu l'as annoncée.

Dina WAKED

Merci, Laurence. Je donne la parole à Mathias.

Mathias VICHERAT

Merci, Madame la Présidente. Bonjour à toutes et à tous. Je voulais commencer mon propos en vous disant que j'étais désolé. Désolé que des événements extérieurs aient pu troubler notre Institution. Désolé aussi de mon premier message, qui était principalement d'ordre personnel et qui ne prenait pas en compte suffisamment les conséquences pour l'Institution. J'ai souhaité, comme ça a été rappelé, me mettre en retrait ; me mettre en retrait pour l'intérêt de l'Institution, et cette mise en retrait m'a permis aussi de prendre du recul et d'entendre beaucoup de choses qui ont été dites au cours de ces deux mois. J'entends aussi que beaucoup de choses ont été dites au sujet des deux années précédentes, que par moments il y a eu beaucoup de projets qui ont été lancés, un sentiment d'urgence, un sentiment parfois d'un manque de concertation, un sentiment d'interrogation sur la place des différentes instances représentatives dans le cadre de la prise de décisions — et effectivement, c'est un sujet très important, et dont je pense que nous devons aussi parler.

Notre Institution a par ailleurs, et ça a été rappelé dans le texte de l'interconseils, traversé cette période de manière exemplaire : exemplaire d'abord à travers le fonctionnement des instances, évidemment ; exemplaire à travers le travail des équipes des différentes communautés ; exemplaire par la continuité de la vie étudiante. Et je tiens à le dire, tout ce travail a permis aussi que Sciences Po reste très attractive. Nous avons eu par exemple, il y a quelques jours, les chiffres des candidats et des candidates en Master, en augmentation de plus de 16%. Nous avons eu aussi les excellents résultats aux concours administratifs. Nous avons un soutien toujours dynamique des donateurs et des partenaires ; une intensité toujours très forte évidemment du travail académique ; et une très grande attractivité des postes qui sont proposés dans notre Institution, quels que soient les postes et les directions concernés.

Néanmoins, et ça a été rappelé par Dina dans la lecture du texte de l'interconseils, j'ai évidemment conscience qu'une part de la confiance a été abîmée, et que la confiance, ça ne se décrète pas. Ce n'est pas quelque chose que l'on décrète en disant « voilà, je vous propose de restaurer la confiance comme ça », que c'est un travail, que c'est un chemin. Et Dina l'a rappelé, il y a quatre grands sujets qui ont été mis en avant par l'interconseils et je vous propose que l'on puisse avoir aussi une discussion sur chacun de ces sujets : la gouvernance et les modes de prise de décision ainsi que leur amélioration ; la question des VSS ; l'amélioration du climat social ; et les sujets de communication et de réputation.

Je ne vais pas être plus long parce que, même si la décision de l'interconseils était de m'entendre, je pense qu'en particulier sur ces quatre sujets-là, il est important qu'on puisse ouvrir la discussion. J'ai réfléchi évidemment, j'ai pris des avis, mais je pense qu'il est important qu'on puisse ouvrir la discussion sur ces quatre sujets. Merci.

Dina WAKED

Nous pouvons nous inspirer de ces points soulevés par Mathias, du texte de la commission interconseils pour structurer notre discussion. Nous pouvons commencer avec la gouvernance et les consultations de prise de décision, deuxièmement les VSS, troisièmement le climat social, quatrièmement la communication, mais bien sûr, vous pouvez aussi poser d'autres questions et faire d'autres remarques. Commençons par le premier point.

Emeric HENRY

Bonjour, Monsieur le Directeur. Je m'étais exprimé en premier dans le CI de décembre, donc on va garder la tradition, je m'étais exprimé fortement en faveur du retrait, effectivement, pour permettre un moment de — déjà, de clarifier que les instances sont là pour être attentives et étaient soucieuses de la situation. Et donc, cette période de retrait, je pense, a été extrêmement importante. Et ça a permis, et je remercie vraiment Dina et Laurence, ça a permis de mettre en place un certain nombre de choses, dont

la commission interconseils, la saisine de la commission de déontologie, et la réunion des deux commissions, et je trouve que les avis de ces deux — ce ne sont pas des instances, mais enfin, ces deux commissions ont permis à la fois quelque chose d'équilibré, qui soulevait des alertes, donc des alertes sur la question de la communication que vous avez relevée, des alertes sur le danger pour la réputation de Sciences Po qui a été évoquée, et des alertes sur aussi le mode de gouvernance, on y reviendra. Et je pense que c'était vraiment très important de poser ces constats d'alerte pour en arriver à aujourd'hui. Maintenant, clairement, elle a aussi établi qu'il n'y avait aucun fait établi, et que par conséquent il était sans doute temps de se remettre au travail sérieusement et de construire ce nouvel élan pour aller de l'avant.

Moi, sur la gouvernance j'aimerais bien vous entendre, donc voir un peu les idées, j'en ai d'autres, mais ce serait plus facile de réagir à vos idées. Mais j'ai vraiment, j'ai un peu envie de dire « laissez-nous travailler un peu », tout le monde autour de la table, j'ai envie de travailler, j'ai envie d'aller faire mes cours, d'enseigner, de faire de la recherche, et ça ne s'applique pas du tout juste à la communauté étudiante, c'est tout le monde : on a envie de travailler, justement.

Bathylle MISSIKA

Merci, et welcome back. Je voudrais faire écho à un certain nombre de remarques d'Emeric. Tout d'abord, remercier le leadership de Laurence et de vous, Dina, parce qu'au fond, je sais qu'on aime bien s'autoflageller dans cette maison, mais on a quand même traversé une période d'extrême turbulence la tête haute, à part deux moments médiatiques un peu, voilà, on va vraiment dire que la Terre ait bougée de son centre de gravité, et je pense que ça témoigne de cette confiance qu'on peut avoir, bien qu'elle soit perfectible, dans la gouvernance, dans nos institutions, nous au sein du Conseil, on s'est aussi rapprochés entre nous parce qu'on a eu à discuter de manière différente, et je pense que c'est toujours intéressant de voir un bien qui peut sortir d'une crise. Le Conseil de l'Institut de la fois précédente en atteste : on a travaillé, on a discuté de sujets de fond, et je pense que là, c'est ce que nous devons être, unis. Et donc, moi, j'aurais envie de vous dire que j'ai confiance en nous, parce que Sciences Po, c'est nous, toutes les communautés, nous avons ici un rôle de représentation, et ce qui nous unit, c'est la qualité des pare-feux de cette Institution. La réputation, je pense qu'on est tous fiers d'appartenir à la communauté de Sciences Po, on adore encore une fois s'autoflageller, mais on est fiers de notre Institution, on est fiers d'en porter les valeurs, on est fiers pour certains d'entre nous d'avoir été sur les bancs de cette école et d'y enseigner. Et je voudrais proposer, comme la dit Emeric, qu'on regarde de l'avant, c'est-à-dire qu'on a l'impression que quand même, là, on sort d'une période de turbulence, il serait vraiment bienvenu qu'on reprenne le calme, et sur la base de ces quatre sujets qui ont été posés par l'interconseils et repris par le directeur ce matin, voilà, de s'y atteler. Ça nous fait un fil rouge en plus des sujets de fond qu'on discute, et je suis sûre qu'on sortira de l'autre côté avec une confiance renforcée, consolidée. Donc, voilà, je voudrais encore une fois saluer notre travail collectif, et je suis très fière d'appartenir à cette communauté. Merci.

Adrien LEHMAN

Je vais commencer par remercier le directeur pour son message d'hier matin, parce que j'ai trouvé que d'abord, c'était très bienvenu, et les pistes qui ont été posées sur la table, je crois, nous permettent d'avancer, et je pense que c'est ce qu'on a tous envie de faire autour de la table : les étudiants ont envie d'étudier dans de bonnes conditions, les collègues de la faculté permanente ont envie de pouvoir reprendre leurs travaux de recherche, moi, en ce qui me concerne, j'ai un travail à plein temps qui me prend aussi un petit peu de temps à côté de Sciences Po, et donc je serais aussi content de pouvoir arrêter de me faufiler dans les couloirs entre deux réunions à Sciences Po et de l'autre côté de la Seine. Je veux quand même dire un certain nombre de choses, parce que je pense que c'est important d'ouvrir la conversation sur des bases saines.

D'abord, je vais commencer par remercier la présidente de la FNSP et la présidente du Conseil de l'Institut, parce que je crois que, comme l'a dit Bathylle tout à l'heure, on a tous, chacun à notre manière, chacun avec nos valeurs, chacun avec nos objectifs, fait le travail, en tout cas j'ai la faiblesse de le croire, depuis décembre. Je crois que les Conseils, cette commission qui a été créée a quand même fait preuve de responsabilité, il y a eu par moments quand même pas mal de pression et de tensions aussi, pas seulement parce que les réunions s'éternisaient, et je crois qu'on est arrivé à un équilibre qui, malgré les

divergences, reflète bien la diversité des positions et arrive à un équilibre qui, je crois, est assez satisfaisant. Et on a des pistes de travail sur la communication, sur la gouvernance, sur le climat social, sur d'autres thématiques aussi qui reflètent bien les préoccupations qui étaient celles des différentes communautés de Sciences Po.

Vous l'avez dit, Monsieur le Directeur, la confiance, c'est quelque chose qui met beaucoup de temps à construire et qui se détruit très facilement. C'est vrai pour plein d'institutions, comme la Monnaie par exemple, c'est vrai dans nos cercles personnels, affectifs, familiaux : il suffit parfois d'une onde de choc pour détruire des années de relations de bonne qualité. Et je crois que lorsque le poison du soupçon a commencé à se répandre dans notre école en décembre, quel que soit le jugement qu'on porte sur cette séquence, il était important de prendre toutes les décisions pour protéger l'Institution, dans une démarche prudentielle. Il ne s'agissait pas de retirer des choses à quelqu'un, qui est d'une perte de chance, il s'agissait simplement de prendre les décisions pour apporter de la stabilité à l'Institution. On n'est pas une entreprise privée, les consommateurs ne peuvent pas se tourner vers des concurrents qui proposent exactement la même chose. On n'a pas un prix de l'action non plus qui annonce quelle est la confiance des marchés. On ne peut pas dire « l'action Sciences Po a perdu 10 %, alors il faut absolument changer toute la gouvernance ». Non, nous, on n'a pas ça, on avance à tâtons, alors il faut prendre des cafés avec les gens, il faut mesurer l'ampleur des manifestations, il faut voir qu'aujourd'hui on a mis de la sécurité dans les ascenseurs, pour essayer de sentir quel est le niveau de confiance. Et je crois, Monsieur le Directeur, par le message que vous venez de nous indiquer, que vous avez pris conscience de l'ampleur du phénomène. Et donc, moi, pour ces raisons, j'ai envie de vous faire confiance et de m'engager avec vous dans les prochains mois dans ce grand travail. Je pense que les Conseils ont montré leur responsabilité, ont montré qu'en cas de crise ils pouvaient être un lieu d'expression pour trouver des solutions pour avancer, et je forme le vœu, dans la conversation d'aujourd'hui, qu'on puisse aussi se dire que les Conseils ont tout leur rôle à jouer pour contrôler l'action de l'administration et pour dessiner ensemble le futur de notre école qui, comme l'a dit Bathylle, cette école que nous aimons tant.

Inès FONTENELLE

J'aimerais d'abord commencer par vous remercier pour cette sécurité renforcée, qui fait de cette école une sorte de forteresse avec des étudiants incendiaires qui viendraient faire je ne sais quoi, puisque la dernière fois, manifestement, il ne s'était rien passé non plus qui ait mis en danger qui que ce soit. Donc, je pense que c'est une bonne manière de commencer à rétablir la confiance que de nous accueillir de cette manière dans une instance représentative.

Tout d'abord, je tiens à faire une précision ici en tant que représentante étudiante qui donc a siégé au sein de ce Conseil, et suite à ce que j'ai pu entendre de la part de membres de la direction, notamment hier, selon laquelle la commission des bureaux interconseils aurait, elle, décidé de votre retour. En réalité, la commission elle-même n'a pris aucune décision à ce sujet, elle a simplement pris acte de votre volonté de ne pas prolonger votre mise en retrait — ce qui n'est pas tout à fait la même chose. De plus, nous avons appris qu'avant même que cette commission se soit réunie, vous étiez déjà en train de programmer des rendez-vous avec vos équipes pour cette semaine, donc finalement ce n'était une surprise pour personne. Et cela s'est produit alors que ce retour dans les circonstances actuelles était loin de faire l'unanimité au sein de cette commission, et je pense que le message en témoigne aussi. Et donc, je pense qu'il est nécessaire de rappeler l'absence de pouvoir réel de cette commission, et d'ailleurs cela a été dit même dans cette instance ici, ce qui peut poser d'autres questions en matière de gouvernance dont nous aurons l'occasion de discuter, mais c'est encore une autre question, et regretter qu'elle puisse d'une manière ou d'une autre être instrumentalisée pour donner une forme d'apparence de légitimité à un retour qui n'a pas été organisé par les Conseils, mais bel et bien par vous et vos équipes.

En revanche, ce qui a été beaucoup plus intéressant et pertinent au sein de cette commission et dans le message qui a été publié et transmis par email, c'est que malgré quelques formules énigmatiques propres à Sciences Po, elle a pu mettre en lumière la fragilisation que l'affaire a infligé à l'école en termes donc de confiance avec les différentes communautés, d'image et de gouvernance. Et cet épisode nous a rappelé que certaines de ces problématiques ne datent pas d'hier, et comme la commission l'a très justement reconnu, les salariés ont assuré le bon fonctionnement de l'Institution tout au long de votre retrait, et nous tenons également à les saluer. Et finalement, nous, on en vient à nous demander quelles raisons justifient encore votre maintien au poste. Le message évoque également l'idée d'une vigilance

accrue de la part des Conseils. Nous doutons fortement, et c'est ce que j'avais exprimé, que cela soit possible sans un changement profond de la manière dont la gouvernance fonctionne à Sciences Po — et ça ne semble pas être à l'ordre du jour.

Sur un autre point qui a été abordé par le message de la commission, la question de l'incarnation, nous, justement, le message qu'on porte, c'est qu'on estime que vous n'êtes plus dans la bonne position pour incarner l'Institution, et notamment dans son combat contre les violences sexistes et sexuelles, et si notre établissement est en ce moment associé à une affaire de ce genre, vous ne pouvez vous en vouloir qu'à vous-même. J'ai bien vu la tentative d'inverser la culpabilité et de dire que c'étaient les étudiants qui provoquaient une crise au sein de l'établissement — non, c'est plutôt l'inverse : on réagit à une situation qui a été créée, et non pas par nous. Et nous, on pense que Sciences Po doit avoir et doit chercher à avoir activement à tout moment la meilleure direction possible. Or, de notre point de vue, votre maintien n'intéresse pas à l'école en ce moment. Et pendant que d'autres écoles, et j'avais eu l'occasion de vous le dire, ici même à Paris, nomment à leur tête des lauréats du prix Nobel, et non pas pour dire qu'il nous faudrait un prix Nobel à la tête de Sciences Po, mais je vous dis juste quels sont les types de discussions qu'on peut avoir de part et d'autre, nous, on est là en train de dépenser notre énergie à discuter de la manière dont on peut ou non assumer de nouveau ces fonctions. Bien évidemment, on est conscient que ces problèmes structurels vous dépassent, vous aussi, et qu'un changement de directeur ou de directrice ne suffirait pas à régler durablement la situation sans d'autres changements structurels que nous appelons de nos vœux et dont nous avons l'occasion de discuter par ailleurs.

Et donc, pour terminer cette intervention que ma collègue aura l'occasion de compléter tout à l'heure, on a trois questions pour vous. Donc, d'abord : pourquoi n'avez-vous pas souhaité prolonger votre mise en retrait et en quoi la situation actuelle diffère-t-elle de celle de décembre ? Les modalités de votre mise en retrait ont fait l'objet de débats en Conseils, sans que jamais on n'ait une réponse très claire, donc pouvez-vous nous clarifier s'il était question d'un congé sans solde, d'un congé maladie, ou encore d'un autre format ? Et enfin, une dernière question : on nous a beaucoup dit que cette affaire était une affaire privée, etc., vous savez ce qu'on pense sur le sujet, mais malgré tout il y a quand même une entreprise de communication, une agence de communication qui a été engagée pour gérer la crise et on aimerait savoir quel a été le coût pour l'établissement. Merci.

François HEILBRONN

Tout d'abord, je voulais exprimer le fait que je suis très heureux de revoir le directeur revenir à Sciences Po et revenir à son poste. Je trouve que cette crise a été bien inutile et bien extrême. J'étais, contrairement à mon ami Emeric, opposé à ce retrait, parce que je pensais qu'il y avait une forme de continuité dans la mesure où il n'y avait ni inculpation ni mise en examen ni poursuite judiciaire de quelque sorte, et je trouve que ça a pris un effet à la fois trop important sur le plan médiatique comme sur le plan interne à Sciences Po, avec un certain nombre d'organisations syndicales étudiantes comme salariées prenant des postures très extrêmes, comme l'appel aujourd'hui à la démission ou au boycott de notre Institution. Et c'est ça qui nuit aussi à l'image à l'extérieur de Sciences Po.

Mais je voudrais revenir dans mon intervention sur la gouvernance, parce que c'est la question qui est posée. Je l'ai dit à plusieurs reprises, ça fait très longtemps que je fais partie de ce Conseil, c'est la quatrième crise que je traverse dans ce Conseil, et je voudrais saluer la force de nos institutions. Et la force de nos institutions tient à ce duo un peu particulier, un peu unique, à la fois en France et dans le monde, qui est l'équilibre des pouvoirs qui existe entre une fondation de droits privés qui est la Fondation nationale des sciences politiques, formidablement présidée par Laurence BERTRAND DORLÉAC, que je veux saluer, dont je veux saluer l'action notamment dans ces deux derniers mois, où elle a permis justement de stabiliser notre Institution, et d'avoir un Conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques qui soit un conseil indépendant de personnalités très qualifiées, renforce la force de Sciences Po. Deuxièmement, les organes décisionnaires que sont le Conseil de l'Institut et le Conseil de la vie et de la formation à Sciences Po aussi ont fait preuve de leur solidité, je voulais saluer le travail de vous, Madame la Présidente, de stabilité au sein de cet Institut. Et à travers toutes les crises que nous avons traversées, ce tandem et cet équilibre ont permis de traverser les crises très différentes que nous avons pu traverser.

Enfin, je voudrais rappeler quelque chose. Nous avons modifié les statuts de Sciences Po il y a quelques années, il n'y a pas si longtemps, je ne me rappelle plus exactement, je pense il y a 5, 6 ans. Ça a été un

travail très approfondi, très juridique, notamment avec un travail de fond fait par un conseiller d'État remarquable qui était Frédéric PUIGSERVER, et qui a permis un certain nombre d'avancées démocratiques très fortes, et qui se montre d'ailleurs la diversité des expressions qu'il peut y avoir dans ce Conseil. Et je pense que c'est un équilibre assez difficile à trouver, et qu'on l'a trouvé. Et donc, pour ma part, je considère qu'il n'y a pas lieu de faire évaluer l'équilibre des pouvoirs et les différentes formes de gouvernance au sein de notre Institut. Je vous remercie.

Chiara MARTINELLI

Bonjour, tout le monde. Alors, tout d'abord, on prend acte de la volonté exprimée d'agir sur les sujets d'action prioritaires identifiés par la commission interconseils, et on souhaite pleinement prendre part à ce travail et donc continuer à travailler sur ces sujets. Sur le processus de retour du directeur, on est contents qu'il y ait eu un vrai processus élaboré avec les Conseils, mais on regrette que chaque communauté ne se soit pas forcément sentie tout le temps écoutée, et qu'il n'y ait pas eu, par exemple, un vote. Sur le fond, nous conservons certaines réserves. Ces dernières semaines, nous avons soutenu une prolongation de la mise en retrait du directeur, dans la limite maximale des trois mois, comme avait été débattu lors du dernier Conseil de l'Institut. Nous avons formulé cette demande en raison de l'absence d'éléments nouveaux depuis le début de la mise en retrait : aucune information nouvelle concernant l'enquête, aucune nouvelle déclaration, aucun signe d'apaisement. Une mise en retrait pendant les vacances ne peut pas s'achever si aucun élément nouveau n'a été apporté, et les mobilisations de certains étudiants, que nous n'avons pas soutenues en tant que NOVA, mais que nous ne pouvons pas ignorer, en sont la preuve. En effet, depuis décembre, nous sommes dans une impasse. Nous ne discutons de rien. Nous ignorons les faits, et c'est dur pour nous d'exprimer notre position. Si nous n'avons pas demandé la démission de Mathias VICHERAT comme les autres syndicats étudiants, c'est tout simplement parce que les faits portés à notre connaissance ne sont pas établis par la justice. Et donc, étant donné qu'aucune plainte n'est portée et qu'aucune mise en examen n'a été prévue, nous n'avons pas décidé de prendre cette position. Aujourd'hui, nous sommes ouverts au dialogue. Nous voulons plus de transparence et de co-construction. Dans l'avenir, nous ne voulons pas apprendre des infos par la presse. Sciences Po est une école sur le devant de la scène, donc nous attendons de notre directeur de la discrétion. Les étudiants veulent se concentrer sur leurs études, sur tout ce que cette école offre et dont nous sommes fiers. Donc, en fait, les étudiants veulent faire tout cela dans un cadre apaisé. Donc, nous concluons avec quelques questions, certaines desquelles ont déjà été posées. Tout d'abord : pourquoi avez-vous choisi de rentrer après un mois de mise en retrait et pas de prolonger cette période, étant donné que la mise en retrait a eu lieu seulement pendant les vacances de Noël ? Comment allez-vous gérer les mobilisations étudiantes qui demandent votre démission ? Parce qu'on est d'accord, j'espère, que la sécurité accrue n'est pas une solution. Ensuite, quel coût pour l'établissement — ça, c'est un peu une curiosité, presque — pour l'agence de communication engagée apparemment ? Et toujours par rapport à la communication, quelle stratégie Sciences Po a l'intention d'adopter vis-à-vis de l'attention médiatique dont notre Institution fait l'objet constamment, et qui commence particulièrement à bouleverser notre scolarité ?

Audrey COURIOL

Alors, moi, j'ai juste une question — du moins trois questions. Votre mise en retrait a occasionné la suspension d'un certain nombre de dossiers qui nécessitent votre regard, voire votre arbitrage pour avancer. Des initiatives ont ainsi été freinées et fragilisées, avez-vous pu identifier les projets en souffrance ? De quelle manière souhaitez-vous agir sur ces dossiers, et ainsi dans quel ordre de priorité ? Merci.

Simon CORDONNIER

Moi, je voudrais rappeler qu'on ne juge pas de l'acuité d'une crise à Sciences Po que par son écho médiatique. Il y a un vrai écho interne qui nous préoccupe. Donc, vous l'avez dit dans votre message, la rupture de confiance en interne est réelle, elle n'est pas généralisée, mais elle est réelle chez un certain nombre de personnes des différentes communautés. Donc, le travail de reconstruction de la confiance à venir, il est très important et il est entièrement devant nous. La question de la fierté, qui a été beaucoup mentionnée, elle est réelle aussi, mais on sent qu'elle est fragilisée. On l'avait vu dans les consultations

menées auprès des salariés avant la crise qu'on traverse aujourd'hui. Donc, c'est un sujet qu'il convient de prendre à bras-le-corps de manière urgente. Vous l'avez dit, votre premier message, tant par sa temporalité que son contenu, a largement nourri cette crise de confiance, mais cette crise de confiance émane aussi, et vous l'avez dit aussi, d'un certain nombre d'éléments dans votre gestion ces deux dernières années, donc, qu'il conviendra de questionner au-delà de toute la crise qu'on vient de traverser. Cela dit, pour repartir sur des bases saines, je rejoins des demandes qui vous ont déjà été faites, je pense qu'on a besoin d'une clarification sur le cadre de cette mise en retrait, puisqu'on avait eu l'occasion d'approuver cette mise en retrait en votre absence et que du coup, certaines des questions de modalités pratiques étaient restées en suspens. Et c'est une interrogation qui nous remonte régulièrement, à laquelle, moi, je n'ai pas de réponse ferme. La question de l'agence de communication me semble très importante aussi, pas tant sur son coût que sur son cahier des charges, c'est-à-dire : est-ce que la mission de cette agence était de protéger et défendre l'image du directeur ou de l'Institution, ou les deux ? Mais comment on fait les deux, et comment on distingue les deux ? Enfin, voilà, je pense qu'on touche là au cœur d'un sujet que vous avez mentionné qui est celui de la communication, et donc sur lequel il conviendra de revenir.

Et enfin, il y a quand même une inquiétude qui émerge aussi au sein de la communauté salariée sur la concomitance d'un certain nombre de départs de membres éminents du comité exécutif. Alors, chacun des départs s'explique parfaitement par des raisons individuelles, des parcours, des calendriers, etc., mais voilà, la concomitance a quand même du mal à ne pas interroger un peu sur ce que ça veut dire de la désirabilité de ces fonctions à Sciences Po, et de la façon dont le travail se passe au sein du COMEX. Merci.

Mia GUESSAB

Je voulais rejoindre ce qu'a dit Inès. Donc, depuis le début de ces événements, nous avons appelé à une mise en retrait, et surtout à une démission par devoir d'exemplarité de la part du directeur, qui a un peu nié les troubles dans lesquels il a plongé l'Institution. Donc, comme l'ont montré les blocages de la majorité des campus hier et ce matin, ainsi que la mobilisation qui dure depuis décembre, la démission est soutenue par un grand nombre d'étudiants qui se sont mobilisés parce qu'ils sont fatigués de voir leur école être ternie par les différents scandales liés à ces directeurs, mais surtout parce qu'ils sentent que le lien de confiance, qui est essentiel, et ça, vous l'avez rappelé, pour le bon fonctionnement de l'Institution, a été tout simplement rompu. Beaucoup d'étudiants nous le disent, ils ont réellement senti une rupture avec la direction, et le retour de monsieur VICHERAT, que personne ne parvient à expliquer rationnellement, participera à rendre cette rupture définitive. C'est quelque chose qu'on cherche à éviter. Et en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, on se demande si la direction prend en fait la question tout simplement au sérieux, parce qu'elle avait été présentée comme une priorité absolue, tant par la présidente de la FNSP que par le directeur de l'IEP, mais on ne trouve ni les circonstances atténuantes pour accepter une situation où l'Institution est dirigée par un directeur faisant l'objet d'une enquête ayant rapport à d'éventuelles violences conjugales. Et même si certains semblent trouver que cela n'est ni grave ni important, nous, c'est un sujet qui nous préoccupe énormément. Et au nom de la présomption d'innocence, ce qui est un principe juridique fondamental dont vous bénéficiez évidemment, mais ça ne nous empêche pas de réfléchir aux conséquences de cet épisode pour Sciences Po, et on trouve que c'est quelque chose qui n'est pas normal. Et si ce sujet était véritablement pris au sérieux, ce retour n'aurait pas été autorisé, mais malheureusement il semble que ce soit le cas. Et toujours sur ce sujet, nous avons soulevé plusieurs fois déjà les problèmes qui subsistent au sein de notre Institution sur la question des violences sexistes et sexuelles, ainsi que deux problématiques que soulèverait donc le retour de monsieur VICHERAT à la direction de l'établissement. En effet, la fonction de directeur implique un rôle accru dans la gestion de ces VSS au sein de Sciences Po, et on peut comprendre que des victimes aient du mal à s'exprimer en sachant que le processus est largement supervisé par une personne qui fait lui-même l'objet d'une enquête. C'est simplement parce que les victimes qui sont déjà largement discrédibilisées et poussées au silence dans la société dans laquelle on vit puissent faire confiance à notre institution et soient capables de s'exprimer sur ces questions-là. Et à ce sujet, du coup, on a une autre question à vous poser, qui est : comment comptez-vous de manière pratique vous déporter du sujet des VSS ? Et pour terminer, est-ce que vous estimez toujours que vous êtes la meilleure personne pour diriger Sciences Po à ce jour ?

Eberhard KIENLE

Merci Monsieur le Directeur d'être revenu, de nous entendre, de nous écouter et aussi de nous parler évidemment. Il est toujours agréable d'intervenir un peu en dernier, parce que tout a été dit — ce qui ne veut pas dire évidemment qu'on adhère à tout ce qui a été dit, c'est évident, il y a des points de vue différents. Il n'empêche que ce n'est pas la peine que je répète ce qu'ont dit les uns et les autres. Vous savez aussi que je suis un petit peu flegmatique et que je ne m'énerve pas nécessairement — si, je me suis énervé une fois récemment, ceux à la commission interconseils l'ont vu, parce qu'on avait mis à mon avis un petit peu trop de temps pour arriver à une conclusion. N'empêche qu'elle a très bien fonctionné, et je suis très content qu'on l'ait formée, et je suis aussi assez content du résultat. Donc, je ne veux pas revenir sur les faits, enfin les soi-disant faits, parce qu'on ne sait pas exactement ce qu'il s'est passé, des faits allégés, voilà, je ne veux pas revenir aussi sur la politique de communication. Vous le savez, voilà on en avait parlé. Ce qui m'importe, c'est en effet de regarder vers l'avenir, et en effet il y a des questions que la commission a soulevées, plusieurs domaines dans lesquels on peut s'améliorer, je peux dire, collectivement. Il y a surtout celui de la gouvernance. Maintenant, j'entends bien monsieur HEILBRONN qui pense que l'équilibre des pouvoirs ne doit pas changer. Je ne pense pas nécessairement à ça, c'est une question qui se pose aussi, mais il y a beaucoup d'autres aspects. Par exemple, dans nos délibérations ces deux derniers mois, on s'est posé la question si le Conseil scientifique, que je préside, s'il devait avoir un bureau. Il y a aussi des questions beaucoup plus terre-à-terre qu'on doit aborder pour le bon fonctionnement des institutions, de la maison, et évidemment pour la bonne marche des dossiers.

Donc, je serais – maintenant, on a une heure, une heure et demie à discuter, je ne pense pas que c'est le lieu ici, déjà, voilà, c'est la première fois qu'on se revoit, de discuter des détails de la modification du jeu des institutions, mais on serait en effet, et je pense beaucoup de mes collègues ici, mais aussi au Conseil scientifique seraient d'accord et s'y attendent un petit peu, parce qu'on a quand même vu qu'il y a des choses qui pourraient mieux marcher. Nous, on a des idées, et je sais que vous allez nous voir prochainement, et donc je pense aussi avec des propositions, qui concernent peut-être plutôt le Conseil scientifique et la faculté permanente, il n'empêche qu'il y en a aussi ailleurs, et on est très contents de mener ce débat. On a aussi nos propositions, mais je ne pense pas que ça soit ici. Seulement, voilà, pour dire tout, je pense qu'il faudra penser au fonctionnement de nos institutions à l'avenir. Il faudra penser à notre politique de communication, qui n'a pas été parfaite ces derniers temps. Et il faudra aussi penser à ces grands dossiers, d'une certaine manière – là, je parle, on les appelle les grands dossiers, peut-être pas ici au Conseil de l'Institut, je pense peut-être aussi, mais disons au Conseil scientifique, comme la liberté académique, comment elle se décline, le renforcement de la protection fonctionnelle, et ainsi de suite, où vous-même, vous avez eu des idées, vous êtes en train de rédiger un rapport, que nous, on attend avec impatience. Je sais très bien qu'on n'a pas pu le discuter récemment, mais je pense qu'il est vraiment important, aussi pour reconstruire cette confiance, que ces dossiers, surtout gouvernance, surtout les dossiers comme les libertés académiques, qui nous concernent tous, que ça continue, enfin qu'on reprenne ces dossiers de manière sérieuse et qu'on avance dans ces domaines.

Yannig GOURMELON

Bonjour à tous. Trois petits points avec une touche un peu personnelle. D'abord, je voudrais remercier Chiara, et oui, parce que vous avez parlé de fierté d'être à Sciences Po, de besoin de transparence, de dialogue, mais je pense que c'est une bonne idée, et que c'est effectivement pour ça qu'on est là : pour parler ensemble, pour dialoguer, et pour organiser la transparence. Donc, les choses bougent, et je pense que c'est important que vous portiez ce message. Deuxième note, alors, c'est encore plus personnel, c'est que moi, j'ai repris les cours personnellement, donc je travaille, je ne sais plus qui disait ça, voilà, et je suis content de le faire. Et en parlant aux étudiants, en fait ce qui les fatigue, au-delà de ce que vous avez pu mentionner, ce qui les fatigue c'est de ne pas pouvoir aller en cours. C'est un peu compliqué. Et si vous parlez aux professeurs, dont je fais partie, ce qui nous fatigue aussi, j'ai entendu une conversation de couloir pas plus tard que tout à l'heure, c'est de ne pas pouvoir aller en cours. Donc, ça aussi, c'est l'objet d'une grande fatigue auquel on peut peut-être penser. Et troisième remarque, et je m'arrêterai là, je pense que les mots de culpabilité, de mise en examen, de violence, je pense qu'on peut les bannir quand on parle de notre directeur, puisque finalement sur ces trois thèmes, rien n'est avéré,

rien n'est montré, et on ne peut présager. Donc, aujourd'hui, je pense que ce vocabulaire n'est pas admissible. Voilà, c'étaient mes trois petits commentaires.

Damien GARCIA

Je tenais d'abord à également saluer le travail réalisé pendant cette période de turbulence par les équipes administratives, les équipes salariées, et puis également par la commission de déontologie pendant cette période. Je m'exprime ici d'abord en tant que représentant des doctorants et des doctorantes, et les faits qui sont discutés ici en Conseil de l'Institut depuis décembre ont été également au centre de nos échanges récents avec d'autres doctorants et doctorantes, avec les étudiants et les étudiantes, avec les membres d'autres communautés — des échanges qui, comme cela a déjà été dit ici, témoignent d'une fragilisation de la confiance dans un contexte déjà préexistant de défiance, que ce soit vis-à-vis de la gestion des violences sexistes et sexuelles, de l'accompagnement des victimes, même si des améliorations nous ont été présentées au dernier Conseil de l'Institut, et je tenais à le souligner, mais également de la défiance vis-à-vis de la personnalisation de la gouvernance et de son manque de transparence. Mais au-delà de cette position de représentant, si j'adopte, comme cela a déjà été proposé ici, un point de vue d'observateur extérieur, pensant encore une fois à l'image de Sciences Po et à l'attention que nos différents partenaires extérieurs, publics, privés, accordent à ces questions, au-delà de ce manque de confiance, plusieurs éléments, comme cela a déjà été noté, les annonces récentes de départs, d'accélération de départs, même s'ils s'expliquent comme n'ayant aucun lien avec les troubles récents, ou le blocage d'hier, envoient à notre avis un signal difficile de fragilisation et d'instabilité au sein de l'Institution et de sa gouvernance. Et nous, nous tirons de ces éléments le constat que le maintien ne permet pas en fait de créer les conditions pour assurer cette stabilité et incarner l'image, la réputation de l'école qu'elle mérite, et c'est pourquoi le collectif doctorant s'est joint au communiqué qui demandait la démission. Merci.

Mathias VICHERAT

Merci beaucoup à toutes et à tous pour à la fois les commentaires et les différentes questions. Je vais essayer d'y répondre de manière exhaustive, et vous m'excuserez, s'il y a des points qui ne sont pas abordés, n'hésitez pas à me réinterroger dessus, et je pense que de toute façon il y aura aussi d'autres questions qui seront posées.

Je rebondis sur la question de la gouvernance et la question des départs pour vous donner des éléments d'information. Nous avons connu une tragédie, qui est le décès de Philippe MARTIN. Et donc, nous avons le poste de doyen de l'École d'affaires publiques à pourvoir. Un comité stratégique s'est tenu hier, présidé par Florence PARLY. Un comité de recherche, comme c'est l'usage pour tous les doyens, va être monté, pour faire en sorte qu'il y ait rapidement - avant l'été -, la possibilité d'avoir un nouveau doyen ou une nouvelle doyenne pour l'École d'affaires publiques. En ce qui concerne d'autres départs qui ont été annoncés, certaines personnes concernées sont autour de la table donc pourront réagir, notamment Arnaud. Arnaud JULLIAN a été secrétaire général pendant plus de cinq ans à Sciences Po, et dans la carrière d'un administrateur civil, on reste déjà rarement aussi longtemps. Ça montre un attachement à l'Institution. Et il a effectué un travail formidable au cours de ces cinq années., En toute transparence, depuis l'été, Arnaud m'avait fait part du fait qu'il voulait bouger— il avait d'ailleurs des propositions, dont on a discuté de manière très ouverte. Je vous laisse simplement le soin de réfléchir au fait que des postes de cette importance, secrétaire général adjoint à Bercy, ça ne se fait pas, ça ne se décide pas en un mois et demi. Ce sont des processus longs, et donc tout cela a été engagé bien avant. C'est la même chose pour le poste de la direction des affaires internationales, où on est très heureux que Vanessa SCHERRER, qui a été sept ans à la tête de la DAI, puisse avoir été retenue sur ce poste de directrice de la Cité internationale universitaire de Paris. Et là aussi, et en toute transparence avec elle, les choses ont été entreprises avant décembre. En ce qui concerne Sergei, mais Sergei pourra évidemment réagir, son départ, comme il l'a lui-même dit, est prévu pour la rentrée universitaire prochaine. Donc, il y a une dimension d'urgence qui est moins forte étant donné le calendrier et l'anticipation. De la même manière, Sergei pourra y revenir, ce sont des processus qui sont longs, et Sergei a lui-même exprimé le fait qu'il n'y avait aucun lien entre cette promotion, dont je le félicite évidemment, à la tête de cette très belle institution universitaire, et ce qu'il s'est passé en décembre.

Maintenant, où est-ce qu'on en est ? Pour le secrétariat général, les choses avaient été assez anticipées, et donc dans les jours qui viennent nous annoncerons le nom du nouveau secrétaire général ou de la nouvelle secrétaire générale de Sciences Po. En ce qui concerne la direction des affaires internationales, il a été retenu le principe d'une ouverture d'une fiche de poste. La tradition était que pour les COMEX, il n'y avait pas de fiche de poste ouverte. Il y a une demande régulière des syndicats que, même pour les membres du COMEX, dorénavant, on puisse ouvrir les fiches de poste. Je considère que c'est une bonne idée, ce n'était pas le cas avant, et donc c'est une avancée. Je pense qu'y compris les postes de COMEX doivent être ouverts, aussi pour des sujets liés à la mobilité interne, parce qu'il peut y avoir des candidatures internes sur tous les postes, y compris évidemment les postes de COMEX.

Sur la question de la gouvernance, il y a plusieurs choses qui ont été dites. Dans les discussions a été établi qu'il faut un bureau au Conseil scientifique, c'est évident, pour avoir des effets de parallèle par rapport notamment aux autres Conseils. Ça a été rappelé notamment par Inès sur le jeu institutionnel général. Je tiens à rappeler quand même une chose, c'est de savoir juste prendre un tout petit peu de recul sur ce qu'était le Conseil de l'Institut il y a encore trois ans, quelques années. Ça s'appelait Conseil de direction. Il y a encore un an, l'ordre du jour était défini par l'administration. Dorénavant, il est défini par les élus et par le bureau du CI. Le CI, par ailleurs, a eu l'occasion d'avoir des groupes sur différents sujets, et je pense qu'il faut renforcer la possibilité, comme il existe des groupes d'enquête parlementaire ou des formations de ce type, qu'il puisse y avoir des émanations du CI qui travaillent sur des sujets spécifiques. C'est le cas sur les vacataires, c'est le cas sur d'autres sujets. Il a été demandé par le CI d'avoir une commission financière et budgétaire. On a commencé à le faire, c'est inédit. Normalement, les sujets budgétaires sont l'apanage du Conseil d'administration. Donc, tout ça pour dire que dans notre instance, il faut savoir d'où l'on part et ce que l'on a fait aussi en termes d'amélioration, et d'augmentation des pouvoirs du CI depuis quelques années. C'est vraiment important, et on va continuer. Et je suis prêt à faire en sorte que le CI ait encore plus de pouvoir, dans un équilibre institutionnel évidemment à définir, notamment à travers des travaux de l'interconseils puisque c'est au sein d'un équilibre général que cela doit avoir lieu.

Sur la question de mon retrait, j'ai pensé, effectivement - et je rejoins le propos d'Eméric -, qu'en décembre, il était dans l'intérêt de l'Institution que je me mette en retrait. Beaucoup, beaucoup, beaucoup de gens m'en ont dissuadé, beaucoup, en me disant « une mise en retrait alors qu'il n'y a pas de plainte, il n'y a pas de mise en examen, il n'y a pas d'acte judiciaire — pourquoi une mise en retrait ? » Parce que justement, j'entendais les sujets qui étaient posés sur « quelle est l'exemplarité ? Quelle est la préservation de l'Institution ? », et donc c'est dans ce cadre-là que je me suis mis en retrait. Je n'ai pas défini la date de mon retour du 29 janvier. Celle-ci a été, je le rappelle, définie en Conseils, en Conseil de l'Institut et en Conseil d'administration. Et d'ailleurs, sur l'ensemble de ce sujet, il y a eu un vote unanime du Conseil d'administration, sur le dispositif de retrait et sur la date. Ensuite, quand vous me posez la question sur « pourquoi ne pas prolonger ? », je l'entends. J'aurais préféré que le temps judiciaire puisse correspondre au temps de notre Institution, évidemment. Simplement, et ça a été très bien rappelé, j'ai écouté toutes les communautés, y compris sur le besoin que des dossiers puissent continuer à progresser — parce qu'en fait, on a aussi un problème institutionnel, je ne sais pas si vous le savez, c'est qu'en réalité, il y a beaucoup de choses dont il est très, très compliqué de pouvoir faire en sorte qu'il y ait une substitution au directeur. Ça a pu être fait pendant la période de retrait, avec des délégations de signatures, avec une dimension très fine de la mise en œuvre de ces délégations, notamment sur les montants engagés ; et il y a des choses qui ont dû être déportées au niveau du rectorat mais de manière générale, il n'existe pas un dispositif d'intérim au niveau de nos institutions par rapport au directeur de Sciences Po. Donc, il y a un moment où, que ce soit au niveau des doyens, au niveau des équipes, il y a eu le fait de dire « il est peut-être temps, le 29, de rentrer, parce qu'il y a des urgences, parce qu'il y a des dossiers qui sont en cours, parce que par ailleurs il y a des gens à recruter, il y a des dispositifs à lancer ». Institutionnellement, il faut que ce soit le directeur, par exemple qui signe certains contrats d'embauche, qui lance certains comités de recherche. Et donc, quand vous me posez la question de cela, ce que je n'accepte pas, c'est l'idée que c'est moi qui aie dit « il faut que je rentre le 29, il faut que je rentre le 29, il faut que je rentre le 29 ». Ce n'est pas vrai. J'ai pris beaucoup d'avis, notamment sur les dossiers qui étaient en attente, sur les urgences qu'il pouvait y avoir, et notre dispositif institutionnel, encore une fois - et c'est peut-être une question qu'il faut ouvrir -, n'offre pas aujourd'hui la possibilité par exemple d'avoir une entières des pouvoirs qui sont délégués à une personne en cas

d'absence prolongée. C'est un sujet d'ailleurs, parce qu'on peut aussi se trouver dans une situation où le directeur se fait renverser, est hospitalisé pendant trois mois, et dans ces cas-là, que se passe-t-il ? Est-ce que c'est une administration provisoire ? Donc, il y a toute une série de sujets autour de cela auxquels il faut à mon avis pouvoir réfléchir.

Sur la communication, je pense qu'effectivement, il y a beaucoup de choses à améliorer sur la communication — beaucoup. On a une communication, mais c'est à la fois le système médiatique qui le produit, et en même temps le fonctionnement, j'allais dire, atavique de notre Institution, qui fait que c'est toujours quasiment le directeur qui est sollicité pour porter les différents sujets. Je peux vous dire que depuis des mois, je dis à la direction de la communication, qui a commencé à engager ce travail, que je souhaite une communication qui soit une communication plurielle, et que ce ne soit pas centré sur une personne parce qu'on voit aussi les effets collatéraux quand c'est centré sur une personne sur l'idée que l'Institution serait en péril parce que le directeur connaîtrait un événement dans sa vie personnelle. L'Institution fonctionne avec beaucoup de communautés, avec beaucoup de gens qu'il faut mettre en valeur, qu'il faut valoriser. Et donc, je souhaite que la communication soit beaucoup plus collective, qu'il puisse y avoir cette dimension beaucoup plus collective, beaucoup plus plurielle. Je pense aussi qu'il faut que la communication soit beaucoup plus sur les contenus, les contenus académiques. Ce travail a commencé à être fait mais on n'y est pas, il faut encore accentuer cela, et donc ça, je pense que c'est effectivement un sujet très important.

Je reviendrai sur un point quand même, ce qui a été dit sur la question des VSS. Objectivement, depuis le rapport HERVIEU-LEGER, il y a beaucoup de choses qui ont été faites. Mais clairement, nous ne sommes pas encore au niveau pour traiter de manière la plus correcte, la plus humaine, la plus efficace possible les VSS à Sciences Po. Ce n'est pas nouveau que je le dise, je l'ai déjà dit quand il y avait eu un blocage de Sciences Po au mois de novembre et que nous avons commencé à entamer un dialogue sur le sujet. Beaucoup de choses ont été faites. Il n'y a pas d'université qui a une cellule d'enquête avec une magistrate à sa tête. Mais il reste encore beaucoup de choses. Alors là-dessus, puisque vous m'invitez à commencer à donner des éléments de réponse, je le fais. La première chose, c'est qu'il faut un renfort de moyens. Avant la fin du mois, il y aura une personne à temps plein en plus dans la cellule VSS. La question des moyens, c'est aussi évidemment dans les campus les plages d'ouverture des infirmeries, puisque c'est le premier point de contact pour les victimes de VSS. Il faut aussi qu'on améliore de manière beaucoup plus forte les aménagements de scolarité pour les plaignantes et les plaignants, qu'il y ait de vrais aménagements de scolarité. Ce que je souhaite, ce que nous souhaitons aussi, pour en avoir parlé - et d'ailleurs nous avons déjà eu un cas qui a été par ailleurs validé juridiquement -, c'est de faire en sorte que les auteurs présumés faisant l'objet d'une saisine de la section disciplinaire, soient exclus physiquement des campus et suivent les cours à distance, c'est-à-dire sans attendre que la section disciplinaire se prononce. En ce qui concerne le sujet de ma compétence dans ce domaine, de fait, il y a une cellule d'enquête interne préalable présidée par une magistrate indépendante qui remet un avis. Cet avis peut être « pas suffisamment d'éléments de matérialité » ; « saisine de la section disciplinaire » ; et/ou « article 40 au Procureur de la République ». Je souhaite totalement lier - et c'est une notion juridique que celle de compétence liée -, mon avis, c'est-à-dire la décision, à celui de l'avis qui sera rendu par la présidente de la CEIP. Enfin, puisque dans ce domaine il faut évidemment avoir des améliorations, je suis très favorable aussi à ce qu'on ait un audit externe qui puisse être fait rapidement et entendre toutes les communautés. Cette évaluation externe sur les VSS nous permettra d'améliorer le dispositif.

Quentin COTON

Bonjour à tous. Bonjour, Monsieur le Directeur. Bonjour, Madame la Présidente. Je vais rapidement reparler de la confiance, c'est un enjeu très sérieux, vous l'avez rappelé, et selon nous il ne pourra pas être résolu par de simples réunions ni de simples échanges comme il se fait ici. Il nous semble quand même utile, au moins pour notre jugement, juger de votre retour convenable, de savoir comment vous allez concrètement essayer de retrouver cette confiance. Vous avez déjà visiblement des pistes de nouvelles politiques à mettre en œuvre, donc évidemment, on suivra ça. On tient, nous, à appuyer que votre retour, en l'état, et indépendamment de ce qui peut advenir plus tard, marque la capacité de faire primer la raison au nom des principes de droit qui devraient guider nos sociétés. Et sachez-le, de nombreux étudiants se font dans les couloirs de Sciences Po l'écho de cette vision des choses. Je vais

reparler des blocus après, justement. Sur cette question pour le moins sensible, puisqu'évidemment elle réinterroge à raison la gestion des violences sexistes et sexuelles au sein de l'École, sachez que nous serons très attentifs à l'évolution du dossier au sein de Sciences Po, mais aussi aux suites qui seraient données au volet judiciaire en cours, qui, comme cela a été exprimé, influe sur l'image de notre École et la confiance que l'on pourra vous octroyer.

Il a été question de travail. Je vais me faire l'écho des propos de monsieur GOURMELON, les étudiants viennent de rentrer et ils souhaitent reprendre avec calme et sérénité leur enseignement, sans y être entravés. Les blocus prévisibles qui ont eu lieu hier et qui auront probablement lieu dans les prochains jours ne sont pas de nature à retrouver ce climat serein de travail. Nous appelons les organisations à la raison. Les Conseils sont là pour exprimer vos désaccords. Nul besoin d'obliger les étudiants à les supporter en empêchant l'accès aux bâtiments et à leurs cours, car une fois de plus, ce sont eux qui payent.

Monsieur le Directeur, nous attendons maintenant beaucoup de vos promesses en matière de gouvernance, de violences sexistes et sexuelles, et de respect des valeurs et principes qui doivent être la boussole de notre École. Je vous remercie.

Adrien LEHMAN

Moi, je ne reste encore pas tout à fait à l'aise sur un certain nombre de points, et je trouve ça bien qu'on ait le temps d'en discuter ce matin. Bon, il y a beaucoup de choses qui ont été évoquées, qu'on a eu l'occasion d'évoquer dans la commission interconseils, et donc moi, je pense qu'il y a un moment, il faut aussi — voilà, on ne va pas refaire complètement le match. La date du 29 janvier a été fixée, dont acte, maintenant je pense qu'il faut avancer.

Moi, il y a un point sur lequel je ne suis pas hyper à l'aise, c'est qu'effectivement, la semaine qui précède votre retour, qu'on le veuille ou non, c'est cette date qui, c'est pendant cette semaine-là qu'ont été annoncés un certain nombre de départs, et une entreprise privée qui verrait annoncer trois départs de son comité de direction, comité exécutif pendant la même semaine, annoncés dans la presse ou dans le compte-rendu du Conseil des ministres — en ce qui me concerne pour monsieur JULLIAN — voilà, je pense que c'est une entreprise qui aurait probablement quelques explications à donner à ses actionnaires et au marché assez vite. Et je pense que nous, on est dans une situation qui, je le disais tout à l'heure, est tellement plus long terme qu'on ne se rend pas compte à quel point parfois notre image peut être affectée, et je crois que — alors je ne sais pas s'il faut davantage de communication au Conseil sur ces sujets, mais en tout cas, je pense que c'est vraiment important d'anticiper les situations, et moi, j'ai reçu des messages de vacataires qui me disaient que ce n'était quand même pas du meilleur effet en termes de gouvernance. Gouvernance justement, et je prends cet exemple des vacataires, parce que moi, il me tient à cœur, on est 4 600 environ, voilà, je ne vais pas challenger les chiffres, on assure un nombre important des heures de cours, je ne vais pas non plus ici challenger les chiffres, et on n'a aucun thermomètre. Alors, si, moi je représente 1 % du chiffre d'affaires du Basile maintenant, donc, voilà. Mais on n'a aucun thermomètre — oui, c'est une estimation — on n'a aucun thermomètre qui nous permet de mesurer le niveau de la confiance chez les enseignants vacataires, qui sont pourtant une force de travail importante et qui à défaut de rémunération financière toujours très élevée, tirent de leur rémunération symbolique des éléments qui font qu'ils ont envie de continuer à Sciences Po. On a envie que cette rémunération symbolique continue à être élevée, on a envie qu'ils continuent à se sentir d'être fiers à Sciences Po, et je pense qu'on pourrait réfléchir dans la gouvernance de notre École à un mécanisme qui permettrait de mieux associer les enseignants vacataires. Parce que, bon, ici, on est quelques-uns autour de la table, mais il y a quand même un certain nombre de professeurs affiliés, de professeurs associés, d'enseignants qui sont très investis, qui consacrent une part importante de leur vie à Sciences Po, mais je pense que ce serait intéressant de créer un mécanisme qui permette qu'eux aussi s'expriment dans cette gouvernance. Parce qu'au fond, dans tous les programmes de Sciences Po, les enseignants vacataires permettent au métier enseignement de Sciences Po de tourner, mais autour de la table et dans beaucoup de projets, c'est souvent la voix qui est la moins représentée. Eh bien, moi, je pense qu'il y a un axe, et pour mesurer cette confiance, pour reconstruire cette confiance, on a, je crois, précisément besoin des vacataires.

Voilà, je pense que dans la vie, il y a les choses qu'on dit, les choses qu'on fait, ça vaut pour les départs récents, ça vaut pour cette confiance qui se construit dans la durée. Et je crois que, alors même que, je

vous le dis, je reste encore assez mal à l'aise, on a quand même au fond de nous les bases de quelque chose qui nous permet d'avancer, et je pense que les vacataires doivent trouver toute leur place dans cette architecture.

Mathias VICHERAT

Il y a juste un point, je rebondirai sur toutes les questions, mais il y a juste un point auquel je n'ai pas répondu, qui était les conditions de la mise en retrait. Les conditions de cette mise en retrait ont été avec un congé sans solde, c'est à dire sans versement de salaire.

Inès FONTENELLE

Nous vous avons interrogé également, et c'était le cas de NOVA, sur la question de l'agence de communication. Merci.

Arnaud JULLIAN

Juste pour indiquer que durant la période de crise effectivement, Sciences Po a souhaité se faire accompagner par une agence de communication, par un cabinet de communication. Voilà, l'idée, c'était tout simplement d'être en mesure de répondre le mieux possible aux sollicitations, aux différents échanges. Tout simplement parce que malgré la qualité des équipes de la direction de la communication, la communication de crise, c'est un domaine à part entière, et notre idée, c'était d'être accompagnés le mieux possible. Voilà. C'est une prestation qui s'est étalée sur une durée de deux mois, décembre-janvier. C'est extrêmement classique, toutes les institutions qui connaissent une crise médiatique recourent à ce type de prestations, y compris les établissements publics, ou même les administrations d'ailleurs.

Dina WAKED

Merci, Arnaud. Est-ce qu'il y a d'autres points ? Est-ce que quelqu'un souhaite aborder le point concernant le climat social, c'est le point que nous n'avons pas encore soulevé dans notre discussion. Sinon, je donne la parole à Mathias pour faire ses dernières remarques.

Chiara MARTINELLI

Juste simplement par rapport aux blocages, c'est-à-dire le climat social, comme vous le disiez, si dans deux jours les étudiants qui se mobilisent et continuent à se mobiliser pour votre démission vont à nouveau bloquer les campus, qu'est-ce que vous allez faire, comment vous allez réagir ? Nous savons que madame VIVIAN et monsieur CATALAN sont toujours là à nos côtés pour débattre et discuter, mais est-ce que vous allez jouer un rôle ? Qu'est-ce que vous allez faire ?

Alain CHATRIOT

Un court commentaire lié à cette remarque et à l'expérience difficile de la journée d'hier. Alors, ça semble être un sujet très limité par rapport aux grandes questions que nous avons abordées précédemment dans la réunion et qui mettent en cause toute notre Institution, mais je me fais juste ici l'écho que nous avons évidemment toutes et tous ressenti une situation particulièrement difficile et pénible hier matin et hier midi. Il me semble, et là je parle à la fois à titre personnel et pour en avoir discuté avec beaucoup de collègues, que dans cette situation difficile, pour en revenir à la thématique de la communication, il y a eu une expérience malheureuse. Il n'y avait sans doute pas de bonne solution, mais que la seule information qui parvienne en ligne à un certain nombre d'entre nous soit une brève d'un journal dit du soir qui annonçait quelque chose qui nous mettait dans une situation pour le moins surprenante est quelque chose de dommageable. Puisque nous parlions de communication de crise, ces situations de blocages sont difficiles, et je ne peux qu'être partisan qu'on trouve les meilleures solutions là aussi pour s'en sortir, mais il me semble que l'expérience d'hier, jour de rentrée du semestre, doit aussi nous faire réfléchir à essayer de trouver de meilleures pratiques, y compris de communication envers les différentes communautés de notre Institution. Il me semble que là encore, c'est un sujet moins important que tous ceux que nous venons d'évoquer, mais ça n'a vraiment pas été une expérience qui aidait à avoir de la sérénité pour un certain nombre de nos communautés.

Jérôme GUEDJ

Bonjour à toutes et à tous. Moi, je veux d'abord, au terme de ces échanges, peut-être me dédire par rapport à ce que j'avais évoqué lors du précédent Conseil de l'Institut, où j'avais exprimé comme d'autres ma réticence à la décision de retrait qu'avait décidé de s'autoappliquer notre directeur. Pourquoi me dédire ? Parce que sur le fond, je continue à penser qu'il n'y a pas de matérialité aux éléments qui justifiaient à ce point de venir battre en brèche des éléments essentiels qui ne sont pas propres à Sciences Po, mais au fonctionnement de l'État de droit et de nos rapports entre nous, présomption d'innocence, et une forme de décence. Je me dédis, parce qu'en fait, je vois que la période qui s'est ouverte, et la manière dont se déroule ce Conseil de l'Institut d'une certaine manière en atteste, a permis de faire retomber un peu la poussière, je crois que c'était l'objectif, et de permettre d'avoir les échanges le plus sereinement possible. Et tout le monde l'a mentionné, je pense que c'est un signe de maturité collective, que ce soit dans la taskforce qui a assuré le pilotage pendant la période de transition et sur les appétences à ce que ça se prolonge. Parce que tout le monde est conscient, ça n'a pas été dit en ces termes, il y a forcément un avant et un après pour notre directeur, eu égard ce qu'il s'est passé, en tous les cas sur cette période de retrait. Et donc, je rebondis, moi, sur le dernier point qui a été évoqué, qui est « comment ça va infuser et diffuser dans l'ensemble des différentes communautés ? ». Chacun a son appréciation, moi comme d'autres j'ai fait ma rentrée hier — alors, pour tout vous dire, moi en fait je ne me suis même pas posé la question, parce que je suis arrivé à mon cours et j'ai découvert a posteriori qu'il y avait pu avoir quelques événements, peut-être isolés d'ailleurs, je serais assez intéressé de savoir exactement ce qu'il s'est passé, parce que j'ai cru comprendre en lisant la presse ou en échangeant avec quelques-uns que les choses étaient quand même très limitées au regard du nombre de sites de Sciences Po et au regard du nombre d'étudiants impliqués, mais je le redis comme j'avais dit la fois dernière, pour avoir fait des blocages dans ma jeunesse à Sciences Po, j'ai forcément toujours une forme de compréhension pour ceux qui peuvent être amenés à bloquer, mais ce qui est intéressant, c'est toujours de savoir quelle est l'issue du mouvement qui est engagé. Et je crois comprendre que l'aspiration de l'ensemble des communautés est celle de recouvrer un fonctionnement serein, et je ne crois pas que celles des pistes qui peuvent être envisagées, la plus maximaliste d'entre elles qui est celle de continuer si j'ai bien compris pour une partie à réclamer la démission du directeur, je ne suis pas certain que ce soit la condition préalable à un fonctionnement serein pour notre Institution.

Voilà, donc, moi, j'ai envie, là, dans le propos conclusif du directeur, maintenant que la poussière, me semble-t-il, si j'ose dire, est retombée, qu'on puisse voir les voies et moyens par lesquels ceux des quatre sujets qui ont été mentionnés, qui préexistaient à la crise que nous avons vécue et qui ne sont pas éteints par la sortie de celle-ci, permettent de rasséréner tous ceux qui manifestement sont liés par le fait d'avoir envie de participer à une équipe, une institution, une maison à laquelle nous sommes attachés et pour laquelle ce fonctionnement serein est appelé de ses vœux.

Dina WAKED

Merci beaucoup. S'il n'y a pas d'autres questions ou de remarques, je redonne la parole à notre directeur pour conclure.

Mathias VICHERAT

Merci beaucoup à toutes et à tous. Je voudrais revenir sur la question des enseignants vacataires, dont le terme doit d'ailleurs être défini. C'est un élément important, je sais qu'il y a eu notamment en DU/DD une discussion là-dessus, et je crois qu'on peut se dire que c'est anecdotique, mais je pense que le fait de bien nommer les choses soustrait aux malheurs du monde, et donc je pense que ça sera important aussi de pouvoir avoir ce travail-là. Avec les enseignants vacataires, on a aussi renouvelé une dynamique avec une réunion d'accueil organisée avant chaque semestre, avec une association qui s'est montée avec l'envoi plus fréquent de documents, etc. Il y a encore beaucoup à faire, à la fois dans la structuration de cette communauté d'une richesse impressionnante - qui est évidemment un élément d'attractivité très fort, et qui fait la spécificité des Sciences Po au niveau international, et pas seulement national ou européen - mais aussi dans les liens entre la faculté permanente et les enseignants vacataires. Et on sait aussi par exemple que la création de la direction de la formation et de la recherche a pour ambition de faire en sorte de tisser ces liens de manière plus forte, puisque l'on sait aujourd'hui qu'il y a beaucoup d'enseignants vacataires qui considèrent qu'ils vont faire cours et qu'ils n'ont pas de liens pédagogiques,

ou en tout cas de liens permanents avec l'Institution, et je pense que c'est un très gros travail. Et ce, au-delà même des questions de rémunération qui ont été identifiées notamment pour certaines catégories d'enseignants vacataires – pardon je garde ce terme tant qu'on n'a pas décidé du nom précis — parce qu'il y a aussi, et là c'est sur le plan social, des situations de tarifs horaires qui ne sont pas décentes, je pense notamment aux enseignants de sport ou aux enseignants de langues. Il y a de vrais sujets, et donc je tiens à indiquer qu'il y aura rapidement des dispositions qui seront prises là-dessus. Mais je pense que vous avez raison, Adrien, de mettre en avant ce sujet, qui participe d'une certaine manière du sujet de la gouvernance d'ensemble de Sciences Po.

En ce qui concerne les blocages, et la communication autour des blocages : vous avez pu voir que dans les mois précédents, y compris sur d'autres sujets, il y avait une forme d'acceptation des blocages, avec effectivement - ce que disait Jérôme GUEDJ est assez juste - des débouchés, c'est-à-dire avec des choses à discuter. Je pense notamment aux blocages qui avait eu lieu sur le sujet des VSS en novembre dernier, et qui ont donné lieu à toute une série de réunions, de revendications, de prises en compte que j'ai indiquées et qui vont évidemment se poursuivre. Sur la question du mode de gouvernance et du collectif, pour répondre à votre question sur « que faire ? », je souhaite que ça puisse être abordé de manière collective. C'est pour ça que, par exemple, l'ensemble des doyens en a discuté hier soir parce que les doyens, qu'ils soient au Collège universitaire ou dans les Écoles, prennent le pouls aussi des élèves, les entendent, dialoguent avec eux. Et donc ce que je veux vous indiquer c'est que les décisions qui seront prises seront des décisions collectives, notamment avec les doyens et les doyennes.

Sur la question de la communication, ce qui est assez difficile, c'est que l'on ne sait pas combien de temps ça dure, par définition, malgré le fait qu'on soit dans une logique évidemment de dialogue permanent. Ne sachant pas combien de temps ça dure, il est difficile par exemple d'avoir un principe de précaution qui dit que si c'est bloqué à 8 heures du matin, il faut que tous les cours basculent en Zoom par exemple, parce qu'on ne sait pas quelle va être la durée du blocage. Alain a raison de le rappeler, mais je rappelle aussi que nous essayons faire en sorte, collectivement, que s'il y a des blocages, les cours puissent reprendre, dans la mesure du possible, le plus rapidement, en présentiel. Et donc, je n'ai pas de réponse toute faite à vous faire, entre avoir par exemple un principe de précaution absolu consistant à dire « demain, toute la journée, tout passe en Zoom », ou « tous les cours sont reportés », et puis de voir au fil de la journée comment les choses évoluent, dans les discussions, les interactions et de faire en sorte qu'il y ait une forme d'actualisation au fil des heures. Sans doute faut-il qu'on réfléchisse ensemble, sans doute aussi avec les organisations syndicales, pour voir s'il y a des possibilités d'anticiper ces sujets-là. Même si c'est compliqué par nature.

Ce que je voulais vous dire en conclusion de mon propos, c'est vous redire que je regrette infiniment les troubles causés à Sciences Po. Vous redire, et encore une fois j'ai conscience que cela ne s'acte pas, que cela ne se décide pas, mais que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour être digne de votre confiance. Et vous dire aussi que dans la période actuelle, je suis évidemment plus que jamais ouvert à toutes les discussions, les dialogues, les propositions. On a parlé de toute une série de sujets, on n'a pas parlé du climat social côté salariés et enseignants-chercheurs ; on aurait pu en parler, mais je vais de toute manière participer à un CSE la semaine prochaine, où le sujet du climat social sera abordé.

Je voulais vous dire tout ça, avec à la fois à la fois la détermination d'être réellement dans cet esprit d'une plus grande ouverture, d'une plus grande association, d'un plus grand collectif, et en même temps avec l'humilité aussi de savoir que les choses ne se font pas en un jour, et que c'est un chemin. Merci.

Dina WAKED

Merci beaucoup. Je vous souhaite une très bonne journée, et nous nous retrouverons lors de notre prochaine séance prévue le mois prochain. Au revoir.

Dina WAKED lève la séance à 13 h 26.